

Réf: Dossier N° 061231

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RAPID SAM TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ANONO EXTENSION, Lot 999, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAPID SAM TRANSPORT »

Objet : -TRANSPORT URBAIN, ACHAT ET VENTE DE PRODUITS VIVRIERS

-PRESTATIONS DIVERSES

-ET POUR....

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou part des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créées

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement et indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANONO EXTENSION, Lot 999, Ilot 98

Dirigeant(s) : M DIA EVARISTE SAINT-CLAIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05676 du 08/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38807/GTCA/RC/2021 du 08/12/2021

